

### **Ouverture d'une école et maternelle par les sœurs de La Providence de Ruillé.**

1 septembre 1882

Le maire de Mer autorise l'ouverture d'une école maternelle par Mlle Gaudin Augustine Marie dite sœur Françoise de Chantal

Affiche de l'intention de la soeur pour l'ouverture de d'une salle d'asile ou école maternelle à Mer pour que les habitants puissent faire des observations s'ils le veulent l'affiche a été posée en mai 1882

Il est précisé que l'asile se tiendra dans un local situé dans la ville de Mer place de l'église appartenant à Mr Pernet et Madame Pinsard La soeur est entrée dans la congrégation des soeurs de la providence de Ruillé sur Loir en 1864 et elle a exercé comme directrice de l'asile depuis 1869

Elle est née le 7 septembre 1844 à la Possonière. Elle est munie d'un certificat d'obédience et de capacité.

### **Nouvelle autorisation**

5 mai 1882

Autorisation d'ouverture d'une école libre de maternelle de la part de Mlle Desille Joséphine Eléonore en religion sœur Marie Rosalie née à Amanlis en 35 pourvue d'un brevet de capacité. Elle a exercé la profession d'institutrice adjointe dans les classes libres tenues par les soeurs de la congrégation.

Elle est entrée en religion en 1857.

### **Ouverture d'un internat**

Novembre 1886:dossier pour une demande d'ouverture de pensionnat primaire par Melle Desille La pièce destinée à servir de dortoir a une longueur de 7m445 une largeur de 6m 90et une hauteur de 4m soit un volume d'air de 205 m<sup>3</sup> 482 .A raison de 15 m<sup>3</sup> par lit, ce volume représente 17 lits L'inspecteur d'académie doit imposer le nombre d'élèves à 12 et imposer à Melle Desille une surveillante.

Programme des matières enseignées dans l'école libre de jeunes filles de Mer:

- L'instruction civique et morale,
- la lecture, l'écriture,

- la langue et les éléments de la littérature française,
- la géographie particulièrement celle de la France,
- l'histoire jusqu'à nos jours
- quelques notions usuelles de droit et d'économie politique
- les éléments des sciences naturelles, physique et mathématiques leur application à l'agriculture, l'hygiène et arts industriels,
- Les travaux manuels,
- les éléments du dessin, du modelage, de la musique
- la gymnastique,
- les travaux à l'aiguille

Mlle Desille est pourvue d'un brevet simple délivré par l'inspecteur d'académie de Paris le 13 mai 1882.

23 août 1883 Madame Méal Marie Rose dite Saint Laurent a l'intention de prendre la direction de l'école primaire privée de filles.

26 août 1889 Pierre Le Bars né le 17 juin 1831 à Plouider, canton de Lesneven dans le Finistère (en religion frère Dagobert-Marie - à comparer avec les archives des frères des écoles chrétiennes qui le font naître le 4 juin de la même année à Kradennec – *ajout de Alain Le Pivain* - 2013) membre de l'institut des frères des écoles chrétiennes pourvu d'un brevet élémentaire délivré par l'académie d'Angers le 1<sup>er</sup> avril 1852. Il a l'intention d'ouvrir une école privée à Mer dans un local situé boulevard de la gare.

La même demande est faite par Jean Claude Papillon né le 15 octobre 1864 au Bourget du lac canton de la Motte Servolex département de la Savoie membre de l'institut des frères des écoles chrétiennes pourvu d'un brevet élémentaire.

Septembre 1895 déclaration de prise de direction par Soeur Marie Charles Berthomét (Berthomé) munie d'un brevet élémentaire.

4 septembre 1902 récépissé d'une déclaration d'ouverture d'une école libre de filles à mer place de l'église par Melle D(e)massougne Marie Jeanne Ernestine Dina née à Dangé département de la Vienne pourvue d'un brevet de capacité élémentaire par l'académie de Rennes

Melle Clavel avait l'intention d'ouvrir l'école libre de Mer mais elle a renoncé

Archives départementales

Legs par Mlle Angélique Deniau en date du 12 décembre 1856 de 200 f pour les écoles chrétiennes de Mer

Elle est décédée le 2 janvier 1857 ses biens ont été légués pour sa soeur Mme Dana épouse Jolly

Le 13 mai 1857 le conseil municipal accorde le legs.

Etat des actifs de l'établissement des écoles de Frères de Mer.

Actif: Allocation de la ville 1200 f

Deficit à combler par la charité publique 600 f

Total 1800F

Passif : entretien et nourriture des 3 frères à 600 f total 1800 f

**Archives départementales: liasse 1283 w 9 : école de Mer:**

Renseignements demandés pour Mr Dufleid Jean Marie qui a l'intention d'ouvrir une école à Querrien dans le Finistère. Il a résidé en qualité d'instituteur à Mer depuis le 25 août 1920 jusqu'en septembre 1924 il est né le 25 1867 à Querrein dans le finistère.

3 septembre 1924 j'ai l'honneur de vous retourner le dossier d'ouverture d'une école privée de garçons privée à Mer. Il s'agit simplement d'un changement de directeur. Le local reste le même : il est très convenable je ne vois aucun motif d'opposition à formuler

Signé : l'inspecteur Prieur de Blois à l'inspecteur d'académie de Blois.

Etat de services de M. Poutignat Jean Marie : a résidé de septembre 1905 à septembre 1918 à Yvetot comme instituteur adjoint à l'école primaire privée et ensuite de septembre 1918 à fin août 1924 à Gisors dans l'Eure comme directeur d'école primaire privée.

Sa conduite a toujours été parfaite et sa moralité aussi il s'est toujours montré correct;

M. Poutignat est né à Saint-Ferréol-des-côtes le 3 juin 1870 domicilié à Gisors, pourvu d'un brevet de capacité .Il remplace Dufleid.

### **Les débuts de Mademoiselle Souriau**

Déclaration d'ouverture d'école privée de filles de Mer le 23 août 1918 Melle Souriau s'est présentée elle est née le 5 mai 1897 pourvue d'un brevet supérieur délivré par le directeur de Paris le 5 novembre 1914 elle a vécu à Oucques dans sa famille de 1908 à 1910 puis de 1910 à 1914 à Blois comme étudiante et de 1914 à 1918 comme adjointe à l'école privée des filles de Mer.

2 août 1918 lettre de Souriau à l'inspecteur

J'ai l'honneur de vous envoyer le plan de l'école libre des filles de Mer qui manquait à celles remises à l'inspecteur d'académie le samedi 24 août. Le plan que je vous envoie comprend deux locaux ainsi que Mr l'inspecteur primaire s'en est rendu compte ces locaux sont des locaux provisoires puisque l'école est prise pour ambulance.

L'un de ces locaux qui comprend deux classes est sur le boulevard de la gare et l'autre qui comprend la classe enfantine et notre maison d'habitation se trouve dans la grande rue permettez moi de vous exprimer l'honneur de mon très profond respect;

Rapport de Melle Souriau âgée de 21 ans avec un brevet supérieur et une classe d'enfants payants elle a pour adjointes Mlle Vesage Georgette et Barrat Suzanne pour les classes gratuites et les enfants sont 22 pour les payantes et 22 pour les gratuites. Elles sont 18 et 20 inscrites.

Les cahiers sont bien tenus, les devoirs sont corrigés et les mêmes pour les payantes et les gratuites, le local est provisoire le vrai local est affecté à la tenue d'un hôpital.

Autre rapport du 14 décembre 1923, 26 ans adjointe Mlle Creiche 17ans avec brevet élémentaire. 23 filles sont inscrites dans la première classe enfantine, 7 garçons et 11 filles sont inscrits dans la deuxième classe. Ils sont 21 filles et 5 garçons et 8 filles présents.

Observations; Melle Creiche exerçait l'année dernière sans avoir l'âge réglementaire. J'ai invité la directrice à ne plus employer comme adjointe elle est toutefois restée à l'école sans enseigner du moins ostensiblement ayant eu 17 ans le 1 octobre 1906, elle dirige actuellement d'une façon régulière la classe enfantine. Le registre et les cahiers sont tenus de façon convenable.

La garderie est pour 8 enfants des deux sexes. Pour l'âge d'admission des enfants la garderie les admet entre 2 et 4 ans, tandis que pour la classe enfantine il y a 4 à 6 ou même 7 mais j'ai invité Melle Souriau à ne pas retenir les petits garçons qui ont au-delà de 6 ans destinés à l'école publique.

Ecole assez prospère, jeune directrice sérieuse ancienne élève de l'école publique d'Oucques. Concurrence assez redoutable pour l'école laïque. Toutefois c'est l'école privée qui a perdu l'année dernière quelques élèves d'ailleurs peu intéressantes.

L'inspecteur d'académie oblige Mlle Souriau à ne plus employer Mlle Creiche comme adjointe à cause de son âge.

3 février 1934 rapport de Melle Souriau 37 ans, brevet élémentaire et brevet supérieur.

Le nombre d'enfants inscrits est 58 mais 45 étaient présents. L'adjointe est Mlle Boucher  
Tout est correct.

Trouëssard 174:

Aout 1905 13 et 21 deux articles sur l'école: les prix et les vacances

Semaine religieuse: année 1881 1882 Inauguration et bénédiction des nouvelles classes de l'école des sœurs de Mer 830

Année 1879 bénédiction de l'école chrétienne de mer 216, inauguration 218

Année 1893 1894 distribution des prix à mer 610

Année 1896 1897 - Mer 615

1897 1898 distributions des prix à Mer 679

1911 1912 Fête amicale à l'école libre de mer 372.